quelques instants après, il les vit boire à nouveau ; il les pria de sortir, mais aussitôt ils résistèrent et coururent sur les autres ouvriers qu'ils traitèrent de fainéants. Halles menaça le chef d'équipe de sa pioche et l'atteignit même à la jambe ; d'autres jetaient des pelles et des bâtons.

Gaston Connart est condamné à huit jours de prison, Halles à six jours de la même peine ,Auguste Plouvier à 25 francs d'amende seulement ; tous trois obtiennent la loi Bérenger.

AFFAIRES DIVERSES. — Henri Houzé, 26 ans, dégorgeur à Roubaix, rue de Condé, cour Vroment, a été arrêté le 16 juin, vers 10 heures du matin, à Leers alors qu'en compagnie de deux inconnus fugitifs, il importait 200 grammes de tabac, 27 kilos de café, 18 kilos d'allumettes, le tout d'une valeur de 175 francs ; il est condamné à 4 mois de prison et 500 francs d'amende.

— Aimé Philip, 23 ans, journalier à Wambrechies, fraude de 1 kilogramme de tabac, à Comines, 3 jours et 500 francs.

— Sylvie Seynaeve, 49 ans, ménagère à Mouscron, infraction à un arrêté d'expulsion, 8 jours.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées, du mercredi 20 juin 1900. — Présidence de M. Martin, vice-président. — VILLE DE ROUBAIX, rue de Denain, 93, une maison et ses dépendances à vendre, par site de licitation. La mise à prix était de 6.000 francs : aucun amateur ne se présentant, même pour cette somme, la vente est renvoyée pour être recommencée sur une mise à prix inférieure.

VILLE DE TOURCOING ,rue de la Tossée, 48 ares 75 centiares de terrain à bâtir, à vendre par suite de surenchère du sixième après licitation. La mise à prix était de 25.785 francs : Me Bulteau est déclaré adjudicataire pour la somme de 29.100 fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Audience du 20 juin 1900

Présidence de M. Henry Glorieux, juge

LA CONTRIBUTION DES PORTES ET FENETRES. — QUI DOIT LA PAYER ? — Le propriétaire, qui a loué verbalement une maison, peut-il exercer un recours contre son locataire pour la contribution des portes et fenêtres que, selon la loi fiscale, il a été obligé de payer au Trésor, l'avertissement étant fait à son nom ?

Telle était la question soumise au Tribunal de commerce de Roubaix et qui vient d'être tranchée dans le sens de l'affirmative par jugement du 20 juin 1900.

Le Tribunal consacre d'abord le principe du recours résultant de l'application de l'article 12 de la loi du 4 frimaire an VII qui est toujours en vigueur.

Il décide que l'usage invoqué par le locataire, usage suivant lequel à Roubaix, les propriétaires n'exigeraient pas le remboursement de cette contribution de leurs locataires occupant verbalement et sans conventions écrites, n'est ni assez général ni assez précis pour faire échec à la loi qui met cet impôt à la charge des locataires.

A l'objection du locataire que ladite contribution ne lui aurait pas été réclamée dans l'année de son imposition, le Tribunal répond que l'exercice d'un droit ne saurait être frappé de prescription en dehors de la loi ou éteint que par une renonciation formelle.

En conséquence, le locataire est condamné à rembourser à son propriétaire les contributions des portes et fenêtres par lui avancées pour les années 1899 et 1900.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

LES TRAINS DE PLAISIR

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix »,

Nous avons recours aux colonnes de votre estimable journal pour publier ces quelques lignes:

Dimanche dernier, la Cie du chemin de fer du Nord a organisé un train de plaisir pour l'Exposition Universelle, l'heure fixée pour le retour était à huit heures quarante à la gare de La Chapelle.

Pour se rendre à cette gare, les voyageurs ont dû quitter l'Exposition au moins une heure avant le départ du train, et n'ont pu, par conséquent, assister aux effets d'illumination tels que le palais de l'Electricité, le Château d'Eau, les fontaines lumineuses, etc.

Au prochain train de plaisir, la Cie ne pourrait-elle pas retarder le retour, afin que les voyageurs puissent assister à ces spectacles ?

Cela contenterait beaucoup d'amateurs, et, chose certaine, plusieurs d'entre eux qui ont été à Paris, dimanche dernier, y retourneraient.

Dans l'espoir que vous voudrez bien faire publier cette lettre, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées.

Un groupe d'amateurs

A PROPOS DES POMPES FUNÈBRES

Tourcoing, le 20 juin 1900.

Monsieur le directeur du « Journal de Roubaix »

En séance du conseil hier soir, Monsieur Dron a avoué qu'il avait traité seul le marché de gré à gré, étant à Paris, avec la Compagnie parisienne.

Il a exhibé le contrat qu'il avait en poche en ayant soin de dire que ce contrat n'était pas rédigé comme il aurait dû l'être, c'est-à-dire avec toutes les restrictions voulues et que ces restrictions se trouvaient dans une lettre séparée et particulière à lui, Monsieur le maire;parce que si le contrat les avait mentionnées il n'aurait pas été approuvé en haut lieu. — Il a même ajouté que ce contrat n'avait pas encore été soumis à cette approbation.

Voilà les propres paroles de M. Dron, il n'oserait pas me dédire, puisqu'il les a prononcées publiquement.

Je laisse aux Tourcoingnois le soin de juger si ce contrat qui restera célèbre dans les annales de notre ville, est oui ou non valable.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. VAUCAMPS, Père.

NORD

L'ELECTION DE LA 2e CIRCONSCRIPTION DE DOUAI. — Les délais de déclarations de candidatures étant expirés, M. Cardon, progressiste radicalisant, va se trouver seul en face de M. Dumont, radical-socialiste. M. Cardon est un fils de famille cossu. M. Dumont est un fonctionaire obscur ; tous deux avec des nuances, paraissent accorder leur confiance au ministère. Les deux professions de foi sont inspirées par un détestable esprit sectaire, mesquin et rancunier.

UN ACCIDENT A LA FILATURE CREPY A CANTELEU. — La machine à vapeur de la filature Crépy à Canteleu s'est emballée, mercredi matin, à neuf heures. La poulie des câbles de transmission s'est brisée ainsi que tous les petits volants. D'énormes débris de fonte furent projetés de tous côtés, défonçant murs et planchers. Personne heureusement n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont considérables et réduiront au chômage pendant plusieurs jours les 450 ouvriers et ouvrières employés dans l'établissement.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — M. Minet curé de Sars-et-Rosières, est nommé aumônier de l'Hospice Gantois, à Lille. M. Dutoit, vicaire à Saint-Géry, à Valenciennes, est nommé curé de Sars-et-Rosières M. Dillies, vicaire à Lille, (Saint-Joseph) est transféré à Estaires. M. Villette, vicaire à Estaires, est transféré à Lille (Sainte-Catherine),. M. l'abbé Bernard, vicaire à Fourmies, Notre-Dame, est transféré à Douai.

LES VOTES DE NOS DEPUTES. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin de la prise en considération du contre-projet de M. Pelletan (Outillage des ports de guerre et bases d'opérations de la flotte). — La Chambre a adopté par 333 voix contre 187.

Ont voté pour : MM. Barrois, Bersez, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard-Eliez, Lepes, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasqual, Sirot et Weil-Mallez. — Contre : MM. Cochin, Dansette, l'abbé Lemire, Loyer, de Montalembert, Plichon, Roger. — N'a pas pris part au vote, M. Guillain.

PAS-DE-CALAIS

LA GREVE DES MINES DE MEURCHIN. — Lens, 20 juin.— Dans une réunion tenue hier soir à 8 heures, 900 grévistes mineurs de la Compagnie de Meurchin ont après un discours de M. Lamendin, député et Evrard, voté la continuation de la grève. Cette nuit, les grévistes ont fait des rondes aux abords des fosses. Ce matin 179 ouvriers sont au travail sur 1150.

CONCERTS ET SPECTACLES

Concert du Parc

angle des boulevards de Paris et de Cambrai

Jeudi 21 Juin, à 5 heures du soir

GRAND CONCERT DE FAMILLES

avec le gracieux concours

de MM. Montanno, professeur de harpe; J. Georges, virtuose mandoliniste; Le Petit Bonnet, comique, bout-en-train; Félix Hugues, comique-grime; Hubert Pigeon, du Chat Noir de Paris; Mlle Bertha, chanteuse de genre; M. Achille Vroman, accompagnateur. — **Entrée libre.** 70294d

TRAIN DE PLAISIR POUR L'EXPOSITION. — Le dimanche 24 juin, il sera mis en marche, au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille et Douai, un train de plaisir à marche rapide et à prix très réduits (3e classe).

Ce train ira jusqu'à la gare du Champ-de-Mars et suivra l'itinéraire ci-après :

Aller — Départ de Tourcoing, 4 h. 10 m. ; Roubaix, 4h. 17 ; Croix-Wasquehal, 4 h. 24 ; arrivée au Champ-de-Mars, 10 h. 25.

Retour, le 24, de la gare de Paris-La Chapelle, 135, rue de la Chapelle. — Départ de Paris, 8 h. 40 soir ; arrivée à Croix-Wasquehal, 1 h. 52 ; Roubaix, 1h 59 ; Tourcoing, 2 h. 06.

Prix des places, aller et retour. — Au départ de Tourcoing et Roubaix, 8 fr. 70 ; Croix-Wasquehal, 8 fr. 60.

Les voyageurs recevront, en même temps que leurs billets, deux coupons donnant droit à l'ascension de la Tour Eiffel et au trottoir roulant.

TRAINS DE PLAISIR POUR DUNKRQUE. — A l'occasion des fêtes de Dunkerque, des trains de plaisir, à prix très réduits en 2e et 3e classe seront mis en marche sur Dunkerque, les dimanche 24 juin et 1er juillet :

1. Au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, Saint-André, Pérenchies, Armentières, Bailleul et Hazebrouck. (aller et retour dans la même journée.)

En dehors des billets individuels ,il sera délivré des billets de famille.

Les voyageurs sont invités à se procurer leurs billets à l'avance.

BELGIQUE

ANVERS

L'ARRIVEE DU KHEDIVE D'EGYPTE. — S. A. R. Abbas Pacha, khédive d'Egypte, est arrivé mardi soir à Anvers, venant de Cologne. Le Khédive, voyageant incognito, il n'y a pas eu de réception officielle. Abbas Pacha s'est dérobé même à la visite des consuls et s'est rendu en fiacre à son hôtel. Le Khédive part aujourd'hui pour Londres.

HEYST

MORT DU CHEVALIER DE HONTHEIM. — Le lieutenant-général en retraite, chevalier de Hontheim, vient de mourir à Heyst, à l'âge de 8 2ans. Le défunt était un fier et loyal soldat, un catholique éprouvé, et tous ceux qui l'approchaient, lui avaient voué une véritable amitié. Il était général-major sous le ministère Gratry.

RENAIX

LES GREVES DES TISSERANDS. — Bien que le délai fixé par les patrons pour la rentrée des ouvriers soit écoulé, la situation est pour ainsi dire toujours la même qu'avant la kermesse, c'est à dire avant 10 juin, sauftoutefois chez M. Guissot et fils, rue de la Station, où 57 tisserands sont rentrés ce matin.

La grève paraît donc devoir se prolonger. Les grévistes sont toujours très calmes et en général restent chez eux.

Une nouvelle réunion de patrons aura lieu ce soir à 7 hepres, au café Richard.

MENIN

LA KERMESSE DE LA SAINT-JEAN. — La kermesse traditionnelle de la Saint-Jean qui, chaque année attire une foule considérable dans la ville de Menin aura lieu dimanche prochain. Disons de suite qu'elle promet d'être aussi brillante que ses devancières ; en effet, les établissements forains ont déjà envahi les places de la ville. Enfin, si le beau temps se met de la partie, la kermesse aura, nous n'en doutons pas, un grand succès.

LA PROCESSION DE LA ST-JEAN. — La vieille cité flamande s'emploie activement à l'organisation de la traditionnelle procession de la St-Jean. Comme on le sait, cette solennité, d'une très haute antiquité, a toujours attire à Menin un nombre considérable d'étrangers, venant de tous les coins du pays. Cette année encore, l'affluence sera considérable, si toutefois le beau temps se met de la partie.

La procession aura cette fois-ci comme un regain de magnificence ; en effet, nous savons que plusieurs nouveaux groupes ont été formés et ils ne manqueront pas par la richesse et la beauté des costumes d'être très remarqués ; ils seront pour ainsi parler le clou du cortège religieux.

TOURNAI

UN VOL DE DOUZE CENTS FRANCS DANS UN COFFRE-FORT. — LE COUPABLE EXTRADÉ DE FRANCE. — Nos lecteurs se souviennent encore d'un vol de 1.200 francs commis, dans la matinée du dimanche 20 mai dernier, au préjudice de M. Joseph Denis, épicier, faubourg de Morelle, à Tournai. Le voleur dont le signalement était connu, puisqu'il s'agissait d'un pensionnaire de la maison, le frère de la femme Denis, Adolphe Désiré, avait été huit jours plus tard, arrêté et écroué à Lille. Son extradition avait été demandée par le parquet de Tournai. Cette demande a reçu son effet. Mercredi soir, à six heures, Adolphe Désiré a été remis par les soins des gendarmes de Tourcoing, au hameau du Mont-à-Leux, entre les mains de leurs collègues de Mouscron. Le prisonnier a été écroué au local de la gendarmerie de Mouscron. Son transfert à Courtrai aura lieu aujourd'hui, jeudi matin. A Courtrai, le prisonnier sera définitivement dirigé sur Tournai où il comparaîtra devant le Tribunal correctionnel.

MOUSCRON

GARDE CIVIQUE. — TIR A LA CIBLE. — A cause de l'inspection de M. le Lieutenant Général commandant la garde civique des deux Flandres, qui aura lieu le dimanche premier juillet prochain ; le tir à la cible qui devait avoir lieu pour la garde civique de Mouscron le dimanche 24 juin au stand de Roulers, sera remplacé ce jour par un exercice préparatoire à cette inspection et les gardes de Mouscron iront tirer à Roulers à une date qui sera fixée ultérieurement.

DOTTIGNIES

LA FETE COMMUNALE. — Le carrousel organisé à l'occasion de la kermesse lundi après-midi, auquel ontpris part 50 cavaliers, a donné les résultats suivants : 1. M. Leroy de Templeuve, 2. M. Liagre, de Dottignies ; 3. M .Edouard Rasson, d'Espierre, 4. M. Vanneste de Luingne, 5. M. Debrabandt de Wevelghem, 6. M. Vanneste frère de Luingne. Résultat du jeu de boule donné le même jour : 1. M. Brunin de Dottignies, 2. M. Bernard d'Escanaffles, 3. M. Cyrille Nys, 4. M. Jules Steux ; 5. M. Emile Parmentier, 6. M. Xavier Descruyenaere de Dottignies.

HERSEAUX

UNE TENTATIVE DE VOL. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs restés inconnus ont tenté de s'introduire dans le domicile de Mme Zélie Doutreluingne, rentière au hameau d'Oreux après avoir fracturé le volet et brisé un carreau de vitre. Les aboiements du chien de la maison ont mis les malfaiteurs en fuite. La gendarmerie de Mouscron informée, a procédé à une enquête.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COURTRAI. — Audience du mardi 19 juin 1900. — Présidence M. De Haene, juge. — Vanmarcke René, 25 ans, boucher à Courtrai, rue de Sweveghem et Vandamme Joseph, 18 ans, garçon boucher à Courtrai, Marché aux grains, qui comparaissent devant le Tribunal, inculpés d'avoir, à Courtrai, le 19 avril dernier, le premier, a) outragé dans l'exercice de ses fonctions, le directeur de l'abattoir communal, Callemeyn ; b) injurié la femme du directeur ; c) emporté de l'abattoir de la viande non estampillée ; le second, malgré l'observation faite par le directeur, refusé de nettoyer ou laver la partie de l'abattoir par lui occupée, sont de ces différents chefs condamnés, le premier pour les faits a) et b) à deux amendes de 10 francs chacune ou 2 jours de prison pour chaque amende ; c) à 15 francs d'amende ou 3 jours de prison ; le second, avec un sursis de 5 ans, à 15 francs d'amende ou 3 jours de prison.

Le 4 avril 1900, vers 10 heures du matin, le maréchal-de-logis Kuppens Benoit et le gendarme Desmet Isidore, de service au palais de justice, furent outragés dans l'exercice de leurs fonctions par un certain Vercruysse Charles-Louis, 21 ans, ouvrier de fabrique, demeurant à Courtrai, rue St-Antoine. Les gendarmes dressèrent procès-verbal et Vercruysse, poursuivi correctionnellement, se voit infliger une peine de 8 jours d'emprisonnement et une amende de 26 francs ou 8 jours de prison.

Marcelli Léopold, 40 ans, colporteur, à Courtrai, cité St-Jean, prévenu d'avoir à Courtrai, le 25 avril 1900, abandonné ses enfants légitimes, Mathilde et Alexis, âgés de moins de 7 ans, est condamné à 6 mois de prison et 26 francs d'amende ou 8 jours de prison.

Le 2 avril dernier, jour de marché, vers 10 heures du matin, Bouchout Marie, femme Vandecasteele, ménagère, à Mouscron, Nouveau-Monde, étant entrée dans la boutique du sieur Dejaegher Evariste, Marché aux grains, y vola une certaine quantité de beurre. Un agent de police, à qui on dénonçait le vol, dressa procès-verbal et la voleuse qui comparaît pour ce fait devant le Tribunal, à l'audience de ce jour, se voit condamner à 3 mois de prison et 26 francs d'amende ou 8 jours de prison.

Dejorghe Théophile, 19 ans, ouvrier au chemin de fer et Leensert Achille, 23 ans, verdurier, tous deux demeurant à Courtrai, chaussée de Marcke, prévenus de coups et blessures sur leur voisine Eggermont Philomène, ainsi que sur son fils Ostyn Robert, gamin de 12 ans, faits passés dans la soirée du 28 avril dernier, sont appelés devant le Tribunal qui condamne le premier, avec un sursis de 5 ans, à deux amendes, l'une de cinq francs ou 1 jour de prison, l'autre de 26 francs ou 8 jours de prison et en outre aux frais du procès, et acquitte le second, les faits mis à sa charge n'étant pas suffisamment établis.

— Audience du mercredi 20 juin 1900. — Présidence de M. De Haene, juge. — Vergote Pierre. 72 ans, ouvrier à Aelbeke, rue de Tourcoing, est condamné par défaut à 2 mois de prison et 26 francs d'amende ou 8 jours de prison pour avoir, à Halluin, le 19 ou 20 janvier dernier, commis un abus de confiance au préjudice de Lemaitre-Demeester et fils, fabricants à Halluin.

Thielens Pierre, surnommé « Grand Louis », 34 ans, journalier, sans domicile fixe, actuellement détenu à Courtrai, reconnu coupable d'avoir recélé des marchandises provenant d'un vol commis à l'aide d'effraction et d'escalade à Sweveghem, la nuit du 9 au 10 septembre dernier, au préjudice de Delannoy Camille, négociant, se voit condamner à un emprisonnement de 5 ans, à une amende de 50 francs ou 15 jours de prison, en outre à être placé, après l'expiration de sa peine, durant 5 ans, sous la surveillance spéciale de la police.

Huysentruyt Gustave, 34 ans, ouvrier à Wevelghem, hameau du Pinson,qui subit actuellement une peine d'emprisonnement pour faux en écritures et qui comparaît à nouveau devant le Tribunal pour escroquerie d'une somme d'argent d'environ 20 francs, commise à Reckem, le 21 mars dernier, au préjudice de Nolf Charles, cultivateur à Reckem, est condamné à 3 mois de prison et 26 francs d'amende ou 8 jours de prison.

Le 19 mars dernier, jour du marché à Courtrai, Delannoy Baptiste, 30 ans, ouvrier de fabrique à Courtrai, rue Porte de la caserne, porta, à la suite d'une légère discussion, un coup de poing à la figure du sieur Depaepe Alphonse, négociant, demeurant à Anvers. Ce dernier porta plainte et Delannoy, pour ce fait poursuivi devant le Tribunal, est condamné à 50 francs d'amende ou 15 jours de prison.

Pilules Suisses. Rhumatisme, goutte,névralgies, migraines, maux de tête. 1 fr. 50. 70276d

COMPTOIR RÉGIONAL DU NORD

CLAISSE & Cie

TOURCOING, 5, rue Carnot, 5, TOURCOING

CHANGE — ORDRES DE BOURSE — COUPONS

Titres contre Espèces — Espèces contre Titres

Constitution de Sociétés

COMPAGNIE FINANCIERE

Belge-Française

(BELFRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BÉTHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BULLETINS FINANCIERS

du mercredi 20 juin 1900

PARIS, 20 juin

La rente française 3 % s'est relevée de 99.92 à 100.05 et finit à 100 comme la veille, le comptant restant à 99.85. Le 3 1/2 s'est tenu sans changement à 101.70 au comptant et 101.75 à terme.

L'Extérieure a été traitée, dès le début, au-dessus de la clôture de la veille, soit à 71.27 au lieu de 71.17. Les demandes l'ont portée ensuite à 71.45, mais de nouvelles réalisations la laissent à 71.32.

Le Brésilien 4 % a repris 20 centimes à 66 fr., après des oscillations entre 65.95 et 66.15 ; le 5 % s'est relevé de 74.50 à 74.70.

BRUXELLES, 20 juin.

Terme. — Le marché reste toujours découragé. La Parisienne électrique fléchit à 259 et 245 et le Métropolitain à 432 et 422. Rio-Tinto 1295 environ.

Comptant. — L'allure générale reste lourde ; le 3 % fléchit 95.40 et 95 20. Le lot du Congo tombe à 79 malgré le prochain tirage. On est soutenu en banque sauf en part de réserve à 2330, Capital nat. financière 194.50. Les tramways sont offerts. Div. Bruxellois 300; Les titres sidérurgiques et les charbonnages sont lourds. On avance toutefois en capital : Aciéries d'Anvers à 166.50 pour raisons spéciales. Reprise de l'Asturienne à 5800. Recul nouveau en valeurs congolaises sauf les produits du Mayombé à 175. Activité des pri. Prahova de 198.50 à 201. Ord. 95.75. Mines de la Lienne sans affaires; les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont prononcé à l'unanimité, la mise en liquidation de ce groupe, ils ont nommé M. Eldebock, liquidateur avec les pleins pouvoirs de remettre l'actif à une société à créer. Cette dissolution est destinée surtout à sauver l'avoir social par la vente de certaines propriétés et par la réorganisation de l'entreprise sous une administration nouvelle.

VANDEKERCKOVE,
Directeur de la « Belgique Financière »
Chaussée de Louvain, Bruxelles.

Comptoir des Valeurs Industrielles

BELGES & RUSSES

Fr. DE COOMAN

ROUBAIX 14, rue St-Georges — **TOURCOING** 8, Boulev. Gambetta

AGENCES :

ABBEVILLE	COMINES	MAUBEUGE
AMIENS	DOUAI	PARIS
ARMENTIÈRES	DUNKERQUE	PÉRUWELZ
ARRAS	ELBEUF	REMIREMONT
BAILLEUL	FÉCAMP	ROUEN
BORDEAUX	GAND	SAINT-QUENTIN
BRUXELLES	LE HAVRE	SEDAN
CAMBRAI	LILLE	TOURNAI
CAUDRY	LYON	VALENCIENNES

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*

Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, *titres contre argent, argent contre titres.*

Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme

Comptoir général de Change

L. GERVALLE & Cie

46, Rue de la Gare, ROUBAIX

11, Rue Carnot, TOURCOING

Dniéprovienne. — Communication importante à faire aux porteurs de cette valeur.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES VOIES FERRÉES ÉCONOMIQUES

Emission de 10.000 obligations de 500 francs

Prix **450 fr.**, payables **100 fr.** en souscrivant; **350 fr.** à la répartition.

Rapportant **20 fr.** *nets sans impôts*

Cette affaire est une de celles qui ont le plus bel avenir. Mieux que la plupart des titres de transports, ces obligations ont le grand mérite de ne pas être exposées aux fluctuations résultant des évènements politiques. Elles ont encore le grand avantage de donner un revenu net de 20 fr. par an.

Nous conseillons la **vente des obligations russes** qui sont à leur apogée et qui pourraient donner dans l'avenir bien des déboires, contre l'**achat des obligations 4 0/0 des Voies Ferrées Economiques.**

Les demandes sont reçues dès à présent **sans aucun frais.** 69430

LA VUE

conservée et rétablie

par l'emploi des verres spéciaux combinés et perfectionnés. Les personnes dont la vue est affaiblie par l'âge, par un travail assidu ou d'autres causes quelconques trouveront un soulagement immédiat par l'emploi de ces verres choisis méthodiquement pour chaque genre de vue. Nouveaux systèmes de montures de pince-nez et lunettes en or, argent et nickel ne tombant ni blessant le nez. **Verres cristal de roche axe. Lunettes depuis 0,75. Pince-nez depuis 1.25.** Spécialité de jumelles de théâtre, baromètre, Thermomètres, Compte-fils, Loupes, Yeux artificiels, Tubes pour niveaux d'eau, etc., etc. **Exécution méticuleuse et rapide des ordonnances de MM. les docteurs oculistes. Réparations en tous genres.**

A L'OPTOMÈTRE

L. JOSÉ-FRIBOURG, Opticien-Spécialiste

ROUBAIX — 18 bis, Grande-Rue, 18 bis — ROUBAIX

OSTENDE. — Grand Hôtel d'Ostende, Digue. — **Nouvellement restauré. — Pension.** 70103

TIR AUX CANARDS

MOUVAUX. — Dimanche 24 juin, chez M. Henno, estaminet du « Bon Tisserand », pavé de Roubaix, grand tir aux canetons et canards offert aux amateurs par MM. E. Delacroix et E. Henno. — 5 prix. — Mise 3 fr. Inscription à quatre heures et tirage au sort à 5 heures. Le tir est couvert. 70335

COMBAT DE COQS

ROUBAIX. — Dernier concours de coqs à « l'Ours », rue Pellart, 49, le dimanche 24 juin. Les mises sont de 5 fr. pour 15 fr. ; 7 fr. pour 20 fr. et 10 fr. pour 30 fr. 56590d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Un magnifique concours sur Chantilly, pour Roubaix seul, organisé par les Fédérations du Centre et de la Fraternelle, aura lieu dimanche 24 juin, chez M. Désiré Leclercq, cabaretier, rue de l'Epeule, 18. — Prix d'honneur : 200 francs en espèces, répartis en dix prix de 10 francs et vingt prix de 5 francs. — Prix d'excellence : Cinq régulateurs offerts gratuitement et répartis comme suit : un au premier pigeon, un au deuxième pigeon, un à la première série de deux pigeons non désignés, un à la première série de trois pigeons non désignés, un à la première série de quatre pigeons non désignés. — Poules spéciales : 100 francs répartis en cinq prix de 20 francs aux cinq premières séries de deux pigeons non désignés. — Mise exceptionnelle : 0.0 centimes par pigeon. — Les pigeons d'honneur peuvent concourir pour les prix d'honneur, d'excellence et poules spéciales, qui sont joués, quelque soit le nombre de pigeons engagés. — Un deuxième bureau d'inscription fonctionnera chez M. Auguste Kruze, cabaretier « Au Bon Coin », rue Pellart. — Inscription des pigeons le samedi 23 juin de 4 à 7 heures du soir.

— Le Cercle Union, établi chez M. Eugène Meurisse, au Café Pandore, rue Pauvrée, rappelle aux amateurs domiciliés dans un rayon de 6 kilomètres, son concours de Blois, qui aura lieu le dimanche 24 juin. Prix d'honneur, 200 francs. Mise en paniers le vendredi 22 juin, de 4 à 7 heures du soir.

WATTRELOS. — Résultat du concours de Chantilly, du lundi 18 juin 1900, organisé par l'Association Wattrelos-Herseaux, chez Dubus J.-B., au Bas-Chemin. Onze paniers lâchés à 5 heures 45, vent ouest, par M. Robert, convoyeur. — 1er prix, Debrue, Roubaix, u5p; 2e, Losfeld, Tourcoing, 6p; 3e, Deltour, Wattrelos, 3p; 4e, Helin L.; 5e, Lepers, 2p; 6e, Duhamel, 1p; 7e, Dessein R., 2p; 8e, Delcroix J., 3p; 9e, Loucke J., 2p; 10e, Leruste J., 3p; 11e, Baas H., 2p; 12e, Baas H., 1p; 13e, Vamienne A.; 14e, Lefebvre D., 3p; 15e Dessein R., 1p; 16e, Mercier, 1p; 17e, Vannysbeck, 2p; Decroix J., h; Verclef, h; 18e, Carlier, 1p; 19e, Derreveaux, 1p; Verbekem, h1p; 20e, Derreveaux, 2p; 21e, Helin M., 1p; 22e, Farvacque, 5p; 23e, Bausière, 1p; 24e, Delcroix P., 2p; 25e, Mortier R., 2p; Mercier, h; 26e, Dupont 1p; 27e, Duquesnoy, 3p; 28e, Lepers, 1; 29e, Deversay; 30e, Duvillers; 31e, Declercq; 32e, Vannasse; Dubus J.-B., h; 33e, Dessein; 34e, Hennebaut; 40e, Imbreck; 41e, Bausière; 42e, Salembier E.; 43e Gérand; 44e, Farvacque; 45e, Vandembusche; 46e, Hespel; 47e, Glorieux J.; 48e, Deprostère; 49e, Stevens; 50e, Rambaut. — Série de quatre pigeons, Dessein R.; série de trois pigeons, Baas H.; première série de deux pigeons, Delcroix J.; 2e, Derreveaux; 3e, Mercier; 4e, Lepers; 5e, Bausière. Le régulateur première série de deux, Baas H. — Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 52'22 avec une vitesse de 1042 m. 65 et le dernier à 8 heures 40'57 avec une vitesse de 1003 m. 96. Distribution des prix dimanche 24 juin, à 8 heures du soir.

— Dimanche 24 juin , concours sur Chantilly, 100 francs prix d'honneur, chez Etienne Salembier, rue de l'Industrie.

— Résultat du concours de Chantilly, donné par la Fédération wattrelosienne, le 18 juin. chez M. Henri Barbieux, au St-Liévin. 259 pigeons lâchés à 6 heures 30 par M. Demulder, vent sud-ouest. — 1er prix. Desplechin L., 4p; 2e, Hennebaut. 4p; 3e. Dufour, 5p; 4e Florin A..3p; 5e, Samain A., 3p; 6e, Desrumeaux C., 3p; 7e Lepers, 1p; 8e, Samain A., 1p; 9e. Desrumeaux C., 1p; 10e, Vlieghe, C., 5p; 11e, Herminet, 3p; 12e, Desrumeaux L., 4p; 13e Rose J., 1p; 14e, Florin A., 2p; 15e, Duvillers, p; 16e, [illegible] main, 3p; 17e, Desrumeaux C.; 18e, Barbieux E.; 19e Duvillers H.; 20e, Barbieux E.; 21e, Lepers, 1p. — Le régulateur par poule à 0.20 c. a été gagné par Desplechin ; l'autre par série dedeux pigeons par Auguste Samain. La première montre pour la série de deux pigeons par Charles Desrumeaux, la deuxième montre pour la troisième série de deux pigeons par Auguste Florin. — Le premier pigeon a été constaté à 9 heures 17'39 avec une vitesse de 1[illegible] mètres 38 et le dernier à 9 heures 19'19 avec une vitesse de 1045 m. 66. — Distribution des prix jeudi soir à [illegible] heures.

RONCQ. — Résultat du concours de Chantilly, dimanche 17 juin, organisé par la société l'Hirondelle, établie chez A. Destailleurs, « A la Bergère » rue de Lille à Ronco. 199 pigeons lâchés à 6 heures 20, par M. Lemaire, convoyeur. — 1er prix, Decottignies, u2p; 2e Charlet, 3p; 3e. Deroy. Halluin, 3p; 4e, Decottignies, 4n; 5e, Onraet, Halluin, 2p; 6e, Masselles, Halluin, 3pr; 7e Deroy, Halluin, 2p; 8e. Gilles, 1p; 9e, Deroy. Halluin, 2p; 10e, Tilmannoy. Halluin, 2p; 11e. Debon, Halluin 2p; 12e, Deroy, Halluin, 2p; 13e. Hemerycke, 2p; 14e, Deschamps, 2p; 15e. Olivier, Halluin, 1p; 16e, Splets. Halluin, 1p; 17e, Messelier, 1p; 18e, Emelaere; 19e, Deneweth. Halluin, 1pr; 20e, Deschamps; bouquet. Stelandre. La première série de trois pigeons, Deroy; La deuxième série de trois pigeons. Vandevelde: la première série de deux pigeons, Deschamps; la deuxième série de deux pigeons, Stelandre. Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 43'28 avec une vitesse de 1251 m. 93 et le dernier à 8 heures 48 avec une vitesse de 1211 m. 20. Distribution des prix, dimanche 24 juin, à 8 heures du soir.

ETAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du mercredi 20 juin. — Raymonde Braem, ruelle Cugnot, 14. — Désiré Tremaux, rue Philibert-Delorme, 29. — Zélie Mouremanne, rue de la Potennerie, maisons Florquin, 2. — Marthe Houzet, rue Darbo, cour Desmerck, 6. — Henri Béghin, rue Blanchemaille. — Lucienne Descamps, boulevard de Cambrai. — Marguerite Rivière, rue de Tourcoing, 129. — Gilbert Marais, rue Soult, maisons Lecomte, 5. — Mariages. — Adolphe Vandengucht,24 ans, tisserand, rue de Bavai, et Zélia Delescluse 46 ans, marchande, rue de Bavai. — Silvère Farvacque, 26 ans, charron, rue Dampierre, et Odile Fervacques, 20 ans, sans profession, boulevard de Mulhouse, 52. — Déclarations de décès. — Edouard Deblicquy, 62 ans, rue de Flandre, 2. — Adolphine Meiresonne, 25 ans, rue de Beaurewaert, 6. — Fernande Vannès, 3 mois, rue Courbet 10. — Elise Verdoncq, 51 ans, rue Blanchemaille. — Désiré Ottevaere, 35 ans, rue Blanchemaille. — Fernande Cressent, 2 ans, rue Bernard, cour Bernard, 4. — Pierre Davrain, 74 ans, rue de l'Hospice.— Alfred Desrousseaux, 68 ans, rue du Coq-Français, 151.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 20 juin. — Jeanne Druez, rue Fin-de-la-Guerre. — Blanche Vanhœnacker, rue du Souvenir. — Jules Florin, rue du Flocon, 75. — Victor Hourquin, rue du Moulin-Fagot. — Simonne Mondet, rue des Trois-Pierres. — Edouard Dufermont, rue de Croix, 17.— Jeanne Henry, rue Basse, 26. — Cyrille Desbouvries, rue du Conditionnement, 25. — Raimond Pevez, rue du Moulin Tonton. — Brigitte Sinnaeve, rue de